

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.01.2023

Révision: 06.01.2023

Numéro de version 13 (remplace la version 12)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **MARMORAN Kalkoperl à spatuler H440**

Numéro de la fiche de données de sécurité : XXP005535

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### Emploi de la substance / du mélange

Revêtement minéral

Mastic

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur/fournisseur :

Saint-Gobain Weber AG

Täferenstrasse 11b

CH - 5405 Baden-Dättwil

Phone:+41(0) 56 484 24 24

e-mail: [sds.ch@saint-gobain.com](mailto:sds.ch@saint-gobain.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique ([info@toxinfo.ch](mailto:info@toxinfo.ch)),

En cas d'urgence : tél.145 (seulement en Suisse) ou +41 44 251 51 51 (depuis l'étranger)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

#### Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

chaux hydratée

#### Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

#### Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

(suite page 2)

CH2

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.01.2023

Révision: 06.01.2023

Numéro de version 13 (remplace la version 12)

### Nom du produit MARMORAN Kalkoperl à spatuler H440

(suite de la page 1)

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P501 Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

#### Indications complémentaires:

Information conformément au Règlement sur les Produits Biocides (UE) 528/2012: contient des produits biocides. Substance active: mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

#### 2.3 Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

**Description :** Synthetic resin-plaster based on plastic dispersion, minerals and additives.

#### Composants dangereux :

CAS: 1305-62-0 EINECS: 215-137-3 Reg.nr.: 01-2119475151-45-xxxx	chaux hydratée Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	≥3-<5%
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5 Numéro index: 022-006-00-2 Reg.nr.: 01-2119489379-17-xxxx	dioxyde de titane Carc. 2, H351	0,1-1%

SVHC néant

**Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

**après inhalation :** Apporter de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

**après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

**après contact avec les yeux :**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.01.2023

Révision: 06.01.2023

Numéro de version 13 (remplace la version 12)

Nom du produit **MARMORAN Kalkoperl à spatuler H440**

(suite de la page 2)

### après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie adaptées à l'environnement.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement spécial de sécurité :** Utiliser des méthodes adaptées aux conditions environnantes.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement de protection individuel.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, les canalisations ou le sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Garder les récipients hermétiquement fermés.

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Stockage :

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

**Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments.

#### Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre le gel.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

**Température de stockage recommandée :** 5-25°C

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.01.2023

Révision: 06.01.2023

Numéro de version 13 (remplace la version 12)

**Nom du produit MARMORAN Kalkoperl à spatuler H440**

(suite de la page 3)

**Classe de stockage** : LGK (according to VCI concept): 12 - Non flammable liquids

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

<b>DNEL</b>	
<b>CAS: 1305-62-0 chaux hydratée</b>	
Inhalatoire	Derived No Effect Level 4 mg/m <sup>3</sup> (worker local short term value) 1 mg/m <sup>3</sup> (worker local long term value) 1 mg/m <sup>3</sup> (consumer local long term value) 4 mg/m <sup>3</sup> (consumer local short term value)
<b>PNEC</b>	
<b>CAS: 1305-62-0 chaux hydratée</b>	
Predicted No-Effect Concentration	9,32 mg/l (sea water rating factor) 0,49 mg/l (fresh water rating factor)
<b>No CAS Désignation de la substance % Type</b>	
<b>Valeur Unité</b>	
<b>CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane</b>	
VME (Suisse)	Valeur à long terme: 3 a mg/m <sup>3</sup> SSc;

**Remarques supplémentaires:**

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fiche de données de sécurité.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux

Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.

**Protection respiratoire** : N'est pas nécessaire.

**Protection des mains :**

Gants de protection.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / au mélange.



**Matériau des gants**

Gants de coton imprégnés avec du nitrile (conforme à la norme EN 374-1)

Butyle

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.01.2023

Révision: 06.01.2023

Numéro de version 13 (remplace la version 12)

### Nom du produit MARMORAN Kalkoperl à spatuler H440

(suite de la page 4)

composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.



**Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

<b>Couleur :</b>	selon spécifications du produit
<b>Odeur :</b>	non caractéristique
<b>Point de fusion :</b>	non applicable
<b>Inflammabilité</b>	Le produit n'est pas inflammable.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b>	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
<b>Point d'éclair</b>	non applicable
<b>pH</b>	alcalin
<b>Viscosité :</b>	
<b>Viscosité cinématique</b>	Non applicable.
<b>dynamique :</b>	Non applicable.
<b>Solubilité</b>	
<b>l'eau :</b>	Pas ou peu miscible
<b>Densité et/ou densité relative</b>	
<b>Densité :</b>	non déterminé

### 9.2 Autres informations

<b>Aspect:</b>	Aucune.
<b>Forme :</b>	Pâteuse
<b>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.</b>	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif.

### Informations concernant les classes de danger physique

<b>Substances et mélanges explosibles</b>	néant
<b>Gaz inflammables</b>	néant
<b>Aérosols</b>	néant
<b>Gaz comburants</b>	néant
<b>Gaz sous pression</b>	néant
<b>Liquides inflammables</b>	néant

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.01.2023

Révision: 06.01.2023

Numéro de version 13 (remplace la version 12)

**Nom du produit MARMORAN Kalkoperl à spatuler H440**

(suite de la page 5)

<b>Matières solides inflammables</b>	néant
<b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
<b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
<b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
<b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
<b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
<b>Liquides comburants</b>	néant
<b>Matières solides comburantes</b>	néant
<b>Peroxydes organiques</b>	néant
<b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant
<b>Explosibles désensibilisés</b>	néant

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.2 Stabilité chimique**

**Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue

**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Composant	Type	Valeur	Espèce
<b>CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium</b>			
Oral	LD50	>5.000 mg/kg	(Rat)
<b>Dispersion of a copolymer from Vinyl acetate, Vinyl chloride and Ethylene in water</b>			
Oral	LD50	>2.000 mg/kg	(Rat)
<b>CAS: 1305-62-0 chaux hydratée</b>			
Oral	LD50	>2.000 mg/kg	(Rat)
Dermique	LD50	>2.500 mg/kg	(lapin)
<b>CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane</b>			
Oral	LD50	>10.000 mg/kg	(Rat)

**de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**des yeux :**

Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.01.2023

Révision: 06.01.2023

Numéro de version 13 (remplace la version 12)

**Nom du produit MARMORAN Kalkoperl à spatuler H440**

(suite de la page 6)

**Sensibilisation :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Type d'essai/Concentration effective/Méthode/Evaluation**

**CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium**

LC50/96h	>10.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Rainbow trout))
EC50/48h	>1.000 mg/l (Daphnia magna)
EC50/72h	>200 mg/l (algue)

**Dispersion of a copolymer from Vinyl acetate, Vinyl chloride and Ethylene in water**

LC50/96h	>100 mg/l (Cyprinus Carpio (common carp))
EC 10	>1.000 mg/l (Activated sludge)

**CAS: 1305-62-0 chaux hydratée**

LC50/96h	158 mg/l (Daphnia magna)
	>50,6 mg/l (poisson)
EC50/48h	49,1 mg/l (Daphnia magna)
EC50/72h	184,57 mg/l (algue)
NOEC (14d)	32 mg/l (Daphnia magna)

**CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane**

LC50/48h	500 mg/l (Daphnia magna)
EC50/72h	100 mg/l (algue)
NOEC (72h)	100 mg/l (algue)
NOEC (14d)	0,87-1,1 mg/l (poisson)
NOEC (21d)	5 mg/l (Daphnia magna)

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Autres indications :** Le produit est difficilement biodégradable.

(suite page 8)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.01.2023

Révision: 06.01.2023

Numéro de version 13 (remplace la version 12)

**Nom du produit MARMORAN Kalkoperl à spatuler H440**

(suite de la page 7)

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

**12.7 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Remarque :**

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

**Comportement dans les stations d'épuration:**

Type d'essai	Concentration effective	Méthode	Evaluation
<b>CAS: 1305-62-0 chaux hydratée</b>			
EC 50 (3h)	300,4 mg/l	(Activated sludge)	

**Autres indications écologiques :**

**Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets	
17 09 04	déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03
10 13 04	déchets de calcination et d'hydratation de la chaux
03 03 09	déchets de boues résiduelles de chaux

**Emballages non nettoyés :**

**Recommandation :** Evacuation conformément aux réglementations locales/nationales en vigueur.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	
<b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>	néant
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
<b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>	néant
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	
<b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>	
<b>Classe</b>	néant

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.01.2023

Révision: 06.01.2023

Numéro de version 13 (remplace la version 12)

**Nom du produit MARMORAN Kalkoperl à spatuler H440**

(suite de la page 8)

<b>14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA</b>	néant
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable.
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.
<b>Indications complémentaires de transport :</b>	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
<b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	néant

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH) (Candidate List, Annexes XIV and XVII)

Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP)

Regulation (EU) 2020/878 (amending REACH Annex II on the compilation of safety data sheets)

Regulation (EU) 528/2012 (Biocidal Product Regulation), cf. section 2

**Directive 2012/18/UE**

**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Restriction: 3

**Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

**RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

**Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

**Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

**Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.01.2023

Révision: 06.01.2023

Numéro de version 13 (remplace la version 12)

**Nom du produit MARMORAN Kalkoperl à spatuler H440**

(suite de la page 9)

juridique contractuel.

**Phrases importantes**

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.
--	--

**Service établissant la fiche technique de sécurité:** Department research & development

**Contact :** Isabelle Kazandjian Phone: 0041 (0)79 382 51 09

**Numéro de la version précédente:** 12

**Acronymes et abréviations:**

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
- STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.